

# Annexe II b

## RÈGLEMENT D'EXAMEN

<b>BACCALURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN GÉOMÈTRE TOPOGRAPHE</b>			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public			Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'expérience professionnelle			Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité		
<b>Épreuves</b>	<b>Unité</b>	<b>Coef.</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>			
<b>E.1 : Épreuve scientifique et technique</b>		5									
Analyse d'un dossier	U.11	2	ponct. écrit	3 h	ponct. écrit	3 h	CCF				
Mathématiques et sciences physiques	U.12	2	ponct. écrit	2 h	ponct. écrit	2 h	CCF				
Travaux pratiques de sciences physiques	U.13	1	ponct. pratique	45 min	ponct. pratique	45 min	CCF				
<b>E.2 : Épreuve de technologie : Étude et exploitation de données</b>		4									
Production de documents techniques et juridiques	U.21	2	ponct. écrit	3 h	ponct. écrit	3 h	CCF				
Traitement numérique de données	U.22	2	ponct. écrit	4 h	ponct. écrit	4 h	CCF				
<b>E.3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel : épreuve de production et communication</b>		7									
Présentation d'un dossier d'activité	U.31	3	CCF		ponct. oral	40 min	CCF				
Saisie des données	U.32	2	CCF		ponct. pratique	4 h	CCF				
Exploitation des mesures de terrain	U.33	2	CCF		ponct. pratique	3 h	CCF				
<b>E.4 : Épreuve de langue vivante</b>	U.4	2	ponctuel écrit	2 h	ponctuel écrit	2 h	CCF				
<b>E.5 : Épreuve de français, histoire, géographie</b>		5									
Français	U.51	3	ponctuel écrit	2 h 30	ponctuel écrit	2 h 30	CCF				
Histoire-géographie	U.52	2	ponctuel écrit	2 h	ponctuel écrit	2 h	CCF				
<b>E.6 : Épreuve d'éducation artistique, arts appliqués</b>	U.6	1	CCF		ponctuel écrit	3 h	CCF				
<b>E.7 : Épreuve d'éducation physique et sportive</b>	U.7	1	CCF		ponctuel pratique		CCF				
Épreuves facultatives (1)											
1) Langue vivante	UF.1		oral	20 min	oral	20 min	oral	20 min			
2) Hygiène-prévention-secourisme	UF.2		CCF		écrit	2 h	CCF				

(1) Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.